Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 035-213500242-20260408-DE26_52-DE

DÉLIBÉRATION

DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
VILLE DE BETTON
Registre des délibérations du conseil municipal

SEANCE DU 08/04/2026

Date de la convocation : 2 avril 2026
Nombre de conseillers en exercice : 33

Le 8 avril 2026 à 20h30, le Conseil municipal de la Ville de Betton, régulièrement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de F. BROCHAIN, Maire.

PRÉSENTS (33) : F. BROCHAIN, Maire, V. FRABOT, F. MIGNON, S. CHERIF, T. FELIX, S. HILLION, A. AMAR, K. LEPINOIT-LEFRÊNE, G. JOSSELIN, S. ROUILLARD, Adjoints,
F. CABEDOCE, C. CACHEUX, M. DELASSUE, E. DELPY, A. DEWAS, P. DOUDARD, C. DUBOST, A. GORCE, H. KERIVEL, S. LABOUX MORIN, O. LE MOIGN, J.-Y. LOURY, C. MORIN SAUVÉE, P. NAVELLOU, E. PIRET, N. RAOULT, N. ROUSSELOT, T. TOTO-ZARASOA, A. BIDAULT, P. CORNICHET, N. JAOUEN, S. LAPIE, M. PARAIRE, conseillers municipaux.

ABSENTS EXCUSÉS (0) :

PROCURATIONS DE VOTE (0) :

F. CABEDOCE a été nommée en qualité de secrétaire de séance.

N°	Intitulé de la délibération	Rapporteur
26-52	COLLEGE FRANCOIS TRUFFAUT : ÉLECTION DU REPRESENTANT DE LA COMMUNE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET A LA COMMISSION PERMANENTE	**Maire**

Vu l'article R. 421-14 du Code de l'éducation.

Le conseil d'administration des établissements publics locaux d'enseignement (EPLE) intègre, notamment, deux représentants de la commune siège de l'établissement ou, lorsqu'il existe un établissement public de coopération intercommunale, un représentant de cet établissement public et un représentant de la commune.

Étant entendu que la Ville de BETTON appartient à Rennes Métropole, établissement public de coopération intercommunale et qu'elle est le siège du collège public François-Truffaut, il revient au Conseil municipal de désigner parmi ses membres un représentant au conseil d'administration de cet EPLE.

Il est proposé au Conseil municipal de désigner Mme Sylvaine HILLION comme représentante.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

- **DE DESIGNER** Mme Sylvaine HILLION comme représentante au conseil d'administration du collège François-Truffaut.

Mise aux voix, la délibération est adoptée par 28 voix pour et 5 abstentions (A. BIDAULT, M. PARAIRE, N. JAOUEN, S. LAPIE, P. CORNICHET).

A BETTON, LE 8 AVRIL 2026

Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 035-213500242-20260408-DE26_52-DE

DÉLIBÉRATION

DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
VILLE DE BETTON
Registre des délibérations du conseil municipal

SEANCE DU 08/04/2026

Le Secrétaire de séance,

Frédérique CABEDOCE

Le Maire,

François BROCHAIN

Document transmis à la Préfecture le : 10/04/2026

Publié sur le site de la Ville le : 10/04/2026

Par le service du Secrétariat Général de la Ville de BETTON